

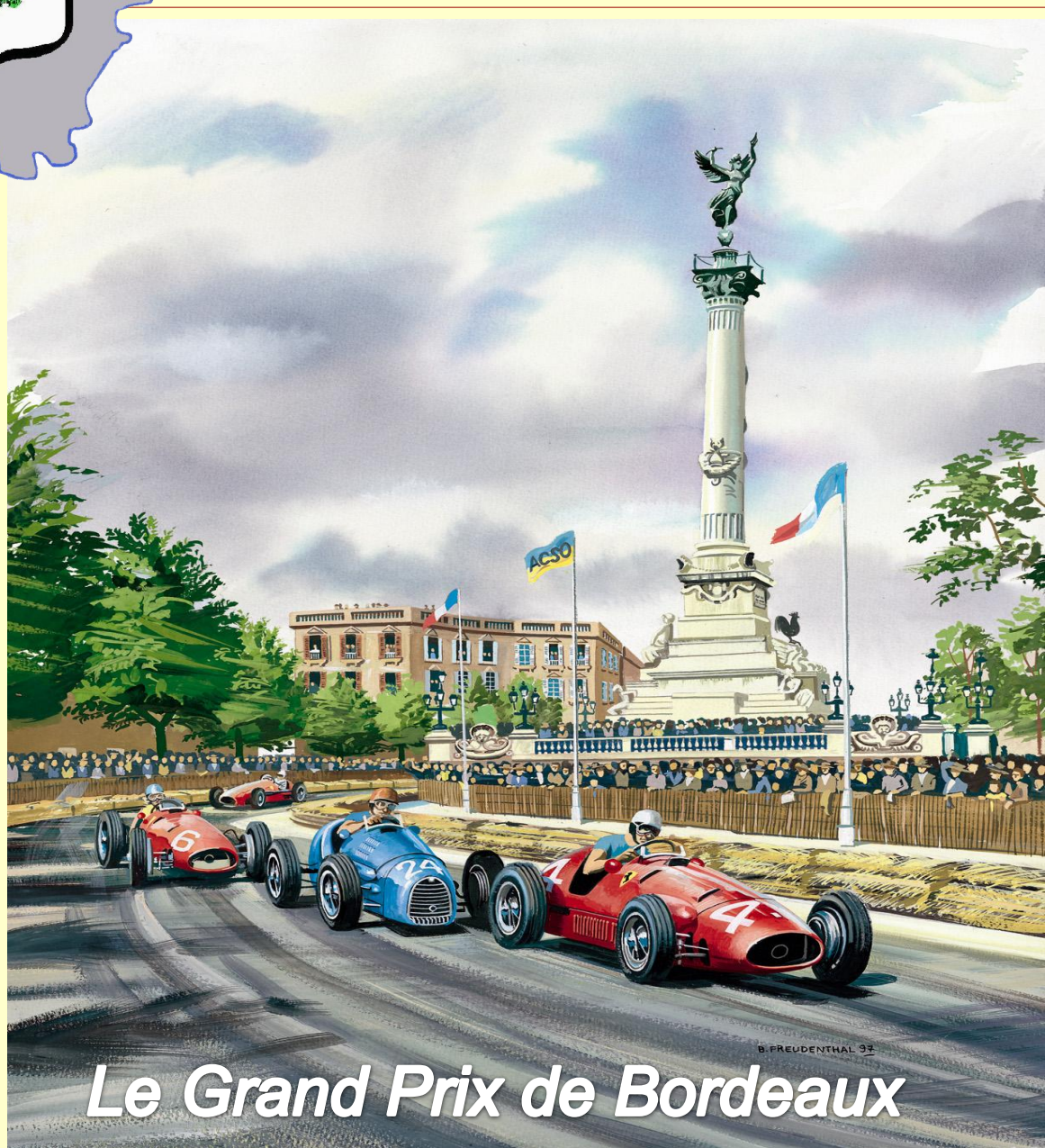
Bulletin de l'adhérent - Numéro 140 Décembre 2024 - ISSN 2108 - 3738

2 RUE SICARD - 33000 BORDEAUX



# Amitiés Généalogiques Bordelaises

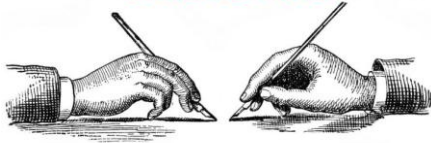
## Amitiés Généalogiques Bordelaises



Page 2 – Editorial  
Pages 3 à 6 – Le grand prix de Bordeaux  
Pages 7 et 8 – Il était une fois les jeux olympiques  
Pages 9 et 10 – Le 14 juillet fête Nationale  
Page 11 – Jeanne Lestonac  
Pages 12 à 20 – Les Questions/Réponses  
Pages 21 à 22 – Proclamation des bans  
Page 23 – L'orthographe des noms de famille  
Pages 24 à 26 – On a lu pour vous  
Page 27 – La lettre d'informations  
Page 28 – Publicité CDIP

**Sommaire**

## Editorial



Ami(e)s généalogistes,

L'année 2024 s'achève avec certes un climat international et national avec des ombres, toutefois notre association et les membres du conseil d'administration restent mobilisés afin de vous apporter la meilleure satisfaction possible. En 2025 notre équipe se verra renforcée de trois administrateurs supplémentaires, ce qui nous permettra d'optimiser nos services

Notre campagne de numérisations et de saisies se poursuit : finalisation des notaires : DEBESSE complément, DEBRIER et BEQUEY à Castets en Dorthe, nouveaux notaires : Geraud DORMAN (1651 - 1674) à Loupiac, Jean LARRAT à Fontet (1655-1695), Sylvestre LAFARQUE à Pondaurat (1671 -1693), Nicolas LAFARQUE à Pondaurat (1703 -1720), Léonard LACASSAIGNE à Puybarban (1695 -1721). Table des contrats de mariages de Castelnau Médoc en cours de saisie et dépouillements des BMS de Cambes, Libourne, à venir Talence et Saint Pierre de Mons. Je me permets de remercier l'ensemble des membres du conseil d'administration et nos chercheurs pour leurs travaux et leur présence indéfectible.

Ami(e)s généalogistes nous sommes reconnaissants pour votre fidélité et l'engouement que vous portez à notre association. Sans vous nous n'aurions pas lieu d'être, votre présence à nos côtés suscite une belle motivation à vous donner satisfaction. L'année 2025 sera porteuse de bonnes nouvelles, bonnes nouvelles que j'aurai plaisir à vous annoncer.

Je vous souhaite de belles et bonnes fêtes de fin d'année.

Xavier Dubourg.

Vice - Président des AGB.

Bordeaux le 28/11/2024



Nous vous souhaitons le meilleur et beaucoup d'amour et d'amitiés  
Bonne fête à vous tous !  
Meilleurs vœux de fin d'année

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**PRÉSIDENT** - Daniel ENGEL

**VICE-PRÉSIDENT** - Xavier DUBOURG

**SECRÉTAIRE** - Anne LEURET

**SECRÉTAIRE ADJOINTE** - Martine CAUBIT

**TRESORIERE** - Marie-Line MLYNARSKI

### **MEMBRES**

Eric DUBOIS- Yvon GUITTARD- Bruno LOURTEAU

### COMITE DE RÉDACTION du BULLETIN

Les membres du bureau

GESTION DU SITE Philippe SAVIGNAC

Eric DUBOIS

**QUESTIONS/RÉPONSES** - Martine CAUBIT

### **Adhésions :**

#### ▪ Pour le prochain exercice (2025)

**Pour les résidents en France métropolitaine**  
**Cotisation avec envoi bulletin numérique**

par chèque ou par virement-----27€

**Pour les résidents en France métropolitaine**  
**Cotisation avec envoi bulletin papier par la poste**

par chèque ou par virement-----39€

**Pour les résidents hors métropole et les étrangers**  
**Cotisation avec envoi bulletin numérique**

par Paypal-----30€

#### **Cotisation découverte**

3 mois sans bulletin seulement 3 recherches

par chèque ou par virement-----17€

Membres résidents à l'étranger par Paypal-----20€

par chèque : à l'ordre du « TRESORIER des AGB »  
par virement : FR 76 3000 4005 8800 0103 3990 864  
par Paypal : agb-bordeaux@orange.fr

Association loi 1901, fondée en 1983

Déclarée le 29 juillet 1983

N° Siret 391 537 073 00028

N° CNIL 364184

Dépôt légal à parution ISSN 2108-3738

Trois bulletins annuels

Associations affiliées :

Fédération française de généalogie

Union généalogique Aquitaine-Pyrénées

**COURRIEL** : [agb-bordeaux@orange.fr](mailto:agb-bordeaux@orange.fr)

**SITE** : [www.genealogie-gironde.org](http://www.genealogie-gironde.org)

**Pour nous joindre**

**Tél. 07.87.13.10.18**

Pour tout courrier postal joindre une enveloppe timbrée  
pour la réponse

**PERMANENCES : Suspendues momentanément**

**Fermeture des AGB :**

Pendant les vacances de fin d'année

et du 14 juillet au 15 août



# Bordeaux : capitale de l'automobile en province.

Texte, Dominique Mirrassou.

Illustrations, Xavier Dubourg.

Premières courses à Bordeaux de 1895 à 1903.

Grands Prix de Bordeaux disputés entre 1928 et 1932 sur les circuits des Quatre Pavillons, du Parc Bordelais et de Saint-Médard en Jalles.

La première épreuve de vitesse organisée sur longue distance pour les automobiles, est lancée en 1895. Il s'agit de faire l'aller et le retour Paris-Bordeaux le plus rapidement possible (en moins de 100 heures).

Du 11 au 15 juin 1895, 46 véhicules, dont 12 fonctionnant au pétrole et sept à la vapeur font l'aller-retour.

C'est devant les escaliers du Grand-Théâtre qu'a lieu le contrôle du départ de la première course Bordeaux-Paris et retour qui sera gagnée par Levassor sur sa Panhard à près de 25 kilomètre/heure de moyenne.

La course Paris-Bordeaux-Paris est considérée comme la première véritable course automobile de l'histoire.



*Monument commémoratif (entrée du bois de Boulogne).  
Arrivée d'Émile Levassor course Paris – Bordeaux – Paris, 1895.*

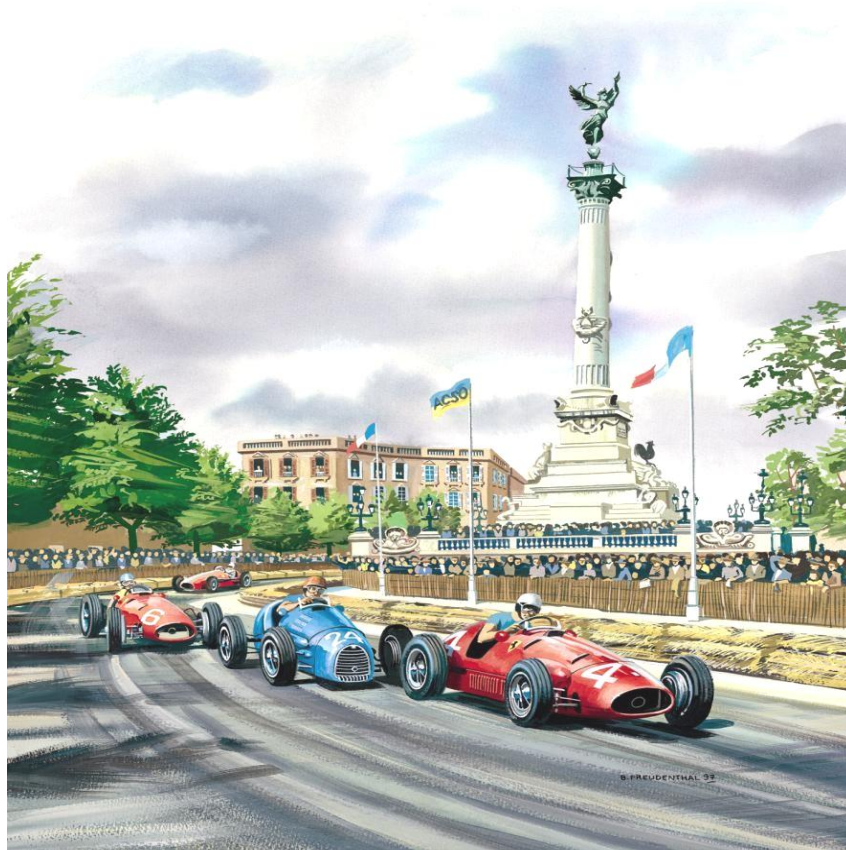
*Le mercredi 23 février 2022, Bordeaux a été officiellement reconnu « Lieu de l'histoire automobile » par la Fédération française des véhicules d'époque avec une plaque dédiée à la première course automobile de l'histoire*

Cette course ouverte à tous les constructeurs de la planète, s'est déroulée sur une distance de 1178 km. Parmi les règlements, il est mentionné que le premier prix ne *"pourra être attribué qu'à une voiture de quatre places ou plus"*. Il est aussi prévu que *"Aucune réparation en cours de route, de quelque nature quelle soit, ne pourra être faite que par le personnel monté sur la voiture, et avec les ressources du matériel de réparation emporté par chaque voiture"*. L'article 16, pour sa part, avise que le départ sera donné le 11 juin à 10 heures. Les voitures, à un signal donné, se mettront en marche sans pouvoir se dépasser jusqu'à Versailles. Elles défilèrent ainsi, en restant autant que possible à une quarantaine de mètres les unes derrière les autres."

En raison du succès, un Bordeaux-Langon, puis un Bordeaux-Agen et retour sont organisés. Le départ est donné avenue Carnot face à l'entrée du Parc bordelais, d'autres courses sont organisées, Bordeaux-Biarritz et Bordeaux-Périgueux. Les concurrents sont répartis en catégories « afin de laisser le temps au nuage de poussière de s'abattre complètement et éviter ainsi tout risque d'accident par manque de vue ». Ces Grands Prix de F1 urbains il y en eut cinq à Bordeaux de 1951 à 1955.

Durant cinq ans, au printemps, les épreuves se déroulent en plein centre-ville et permettent aux Bordelais de voir des courses de monoplaces, mais aussi de voitures de Tourisme, de Sport, de motos, de side-cars !

## La folle idée d'une course aux Quinconces.



*Grand Prix de Bordeaux 1953.*

*Ascari triomphe sur une Ferrari tipo 500, derrière lui on aperçoit Fangio pilotant une Gordini.*

Pour renouer avec ce passé prestigieux, Bordeaux se doit au début des années 1950 de revenir en pole position. Sous la présidence de Louis Baillot d'Estivaux, de l'Automobile Club du Sud-ouest

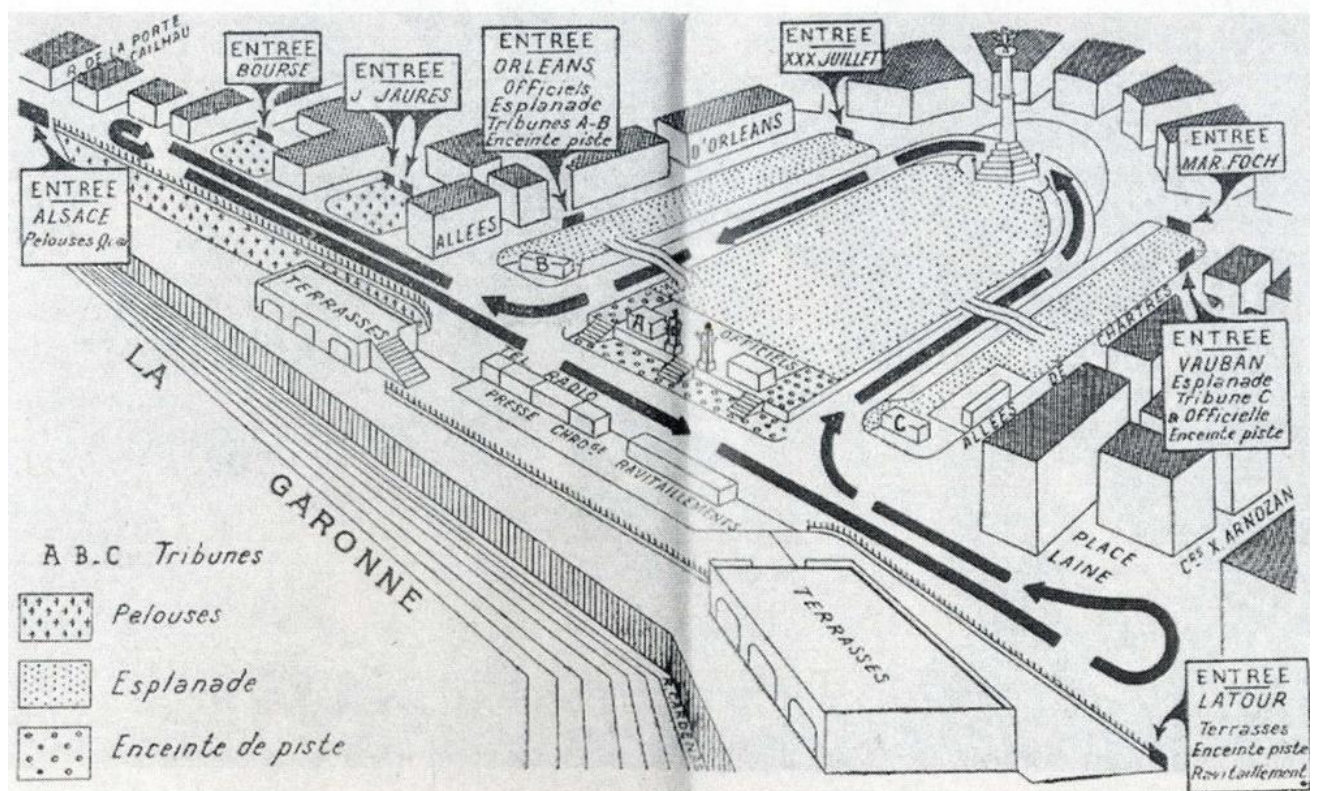




Grand Prix de Bordeaux 1951 - 1955.

organise avec une équipe de passionnés un Grand Prix international de Formule 1 sur un circuit créé autour de la Place des Quinconces.

Des moteurs pétaradant dans les volutes d'huile de ricin et fonçant en pleine ville sous les yeux de 60 000 personnes. Point de célébrations en vue, si ce n'est une discrète exposition photo dans les bureaux de l'Automobile Club du Sud Ouest (ACSO), place des Quinconces. .



1955 le dernier Grand Prix de Bordeaux.

Le tracé du circuit autour de la place des Quinconces. Journal Sud-Ouest.

Source : Sud-Ouest <https://www.sudouest.fr/>

Extrait du livre, Les Grands Prix de Bordeaux 1951-1955 de Frédéric Llorens et d'Yves Baillet d'Estivaux

## Les performances s'améliorent.

Deux ans après c'est le célèbre Paris-Bordeaux-Madrid au cours duquel sont tués Marcel Renault frère du constructeur ainsi que trois autres concurrents et six spectateurs. La moyenne, malgré une route très poussiéreuse avait alors atteint cent huit kilomètres/heure !!!

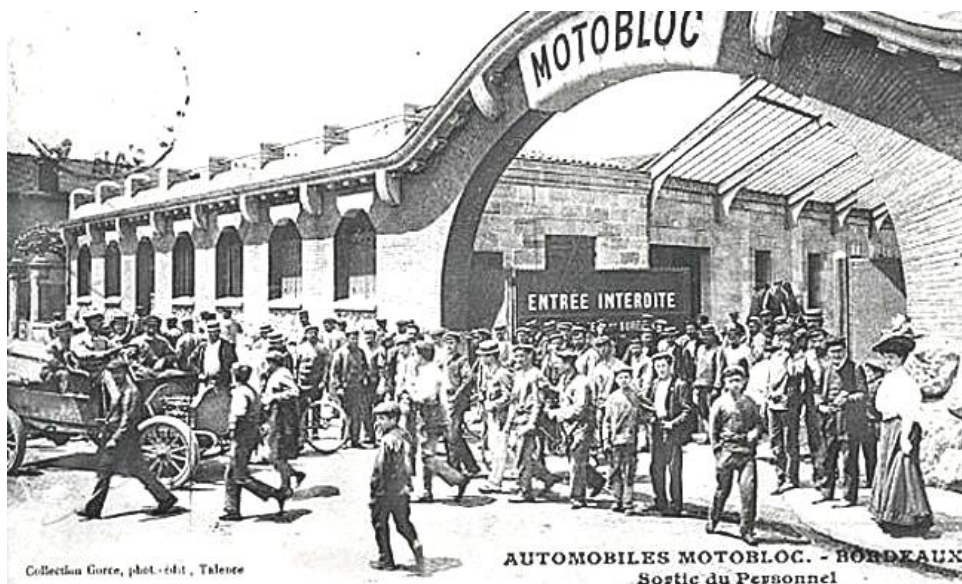
Alors que pour les premiers automobilistes se pose le problème du ravitaillement en essence, un guide édité par Michelin pour les chauffeurs et les vélocipédistes fournit les adresses non sans préciser dans son avant-propos : L'automobilisme vient de naître.

Il se développera chaque année et le pneu avec lui, car le pneu est l'organe essentiel sans lequel l'automobile ne peut rouler ... Deux adresses prestigieuses de Bordeaux vont assez vite fournir elles aussi de l'essence : le Chapon Fin et l'hôtel de France (rue Esprit des lois)

## La réglementation municipale.

Dès mars 1899, la municipalité régleme la circulation : la vitesse est limitée à 20 km/h dans la ville (30 en campagne), l'approche du véhicule devra être signalée, en cas de besoin au moyen d'une trompe, l'automobiliste ne devra ni effrayer les chevaux, ni répandre d'odeurs incommodes. Enfin l'état percevra une taxe, fixée pour Bordeaux à 50 francs pour les voitures à deux places et à 90 Francs pour les voitures à plus de deux places.

## Bordeaux Capitale de l'Automobile.



Non seulement capitale du Sport Automobile Bordeaux est aussi la ville des pionniers de la construction automobile, en effet, après Henri Lafitte et Paul Legendre, auteur de la Mignonnette Luap qualifiée par une publicité de plus simple, plus petite et meilleur marché des voitures automobiles. Vitesse 5 à 30 KM/H.

Sur demande un parasol ou une capote très légère peut s'y ajouter aisément. Un armurier militaire, Schaudel va créer dans son usine de La Bastide l'automobile démontable comme un fusil de guerre ! Avec près de trois cents commandes enregistrées au Salon de L'Auto 1901, ce succès va entraîner la création de la Société des automobiles Motobloc. Société qui va prendre son essor en adoptant la devise « toujours en croissant ! », plaçant sur le radiateur de ses voitures, les trois croissants entrelacés, emblèmes de notre ville !!!

### Pour la petite histoire

La première "Chauffeuse"

Le 25 Avril 1897, l'Automobile-Bordelais, première association de province qui deviendra en 1899, l'Automobile Club du sud-ouest, habilitée à délivrer le « brevet de chauffeur automobile ».

Le 27 Avril 1903, **Mademoiselle Lucy Walton** sera reçue brillamment et deviendra la première « chauffeuse » bordelaise, à l'âge de seize ans





## Il était une fois : Les grands destins des jeux olympiques. Quelques étapes marquantes.

Nés au VIII<sup>e</sup> siècle avant notre ère, interrompus pendant 1500 ans et de retour depuis 1896, les jeux olympiques ont une histoire.

Voici quelques étapes marquantes

**776 avant J-C – Olympie** Naissance des jeux antiques. Au cœur du Péloponnèse, la ville dédiée au culte des dieux de l'Olympe organise les premières épreuves en hommage à Zeus. Tous les quatre ans, pendant douze siècles, les compétiteurs s'y affrontent dans des disciplines sportives

**1796 Paris** Les Montagnards (les députés révolutionnaires radicaux), qui veulent rétablir les jeux olympiques pour démocratiser le sport, organisent la « première olympiade de la République », à Paris le 22 septembre 1796



**1896 Athènes** Le baron Pierre de Coubertin, historien et pédagogue français féru d'éducation sportive s'attelle à la renaissance des jeux en 1894 en fondant le Comité internationale olympique avec le soutien des délégués de douze pays. La première édition se tient deux ans plus tard dans la capitale grecque.

Quatorze pays y participent avec en tout : 245 athlètes, 42 disciplines,

**1900 Paris** Pour la première fois les femmes s'engagent dans la compétition. Malgré l'avis contraire de Pierre de Coubertin qui s'opposait fermement à la participation des femmes, ces dernières ont fini par être admises au tennis, à la voile, au croquet, dans les sports équestres et au golf.



**1908 Londres** Le rituel et les symboles des JO se mettent en place. C'est en 1908 que la première cérémonie d'ouverture a lieu.

**1912 Stockholm** Pour la première fois, les cinq continents sont représentés. L'Egypte, l'Islande, le Luxembourg, le Portugal, la Serbie et le Japon font aussi leur entrée

**1916 Berlin** Tout est annulé. Annulés aussi en 1940 et 1944 pour cause de guerres



**1920 Anvers** En Belgique les jeux de la paix. Les premiers d'après guerre, excluent les vaincus : l'Autriche, la Bulgarie, l'Allemagne, la Hongrie et la Turquie  
Le célèbre drapeau blanc flanqué des cinq anneaux colorés représentant les cinq continents ne flotte qu'à partir de 1920

**1924** L'Allemagne est à nouveau rejetée



**1928 Amsterdam** C'est la première fois qu'on voit la flamme brûler dans une vasque durant toute la durée des Jeux

**1936** Le relais de porteurs de la torche ne démarre en 1936 pour les jeux de Berlin  
Jesse Owens, athlète afro-américain, défie l'idéologie en remportant quatre médailles d'or .....

**1948** Le Japon et l'Allemagne rejetés

**1952** En pleine guerre froide, les athlètes soviétiques sont mis à l'écart, séparés des autres participants.

**1956 Cortina** Les JO en Italie sont les premiers retransmis en direct mais aussi dans les pays européens



**1960 Rome** Jeux paralympiques, top départ

**1964** C'est le régime d'apartheid de l'Afrique du Sud qui lui vaut de ne pas être invitée. L'interdit n'est levé que pour les JO de 1992 après la libération de Nelson Mandela

**1968 Mexico** La politique sur le podium. Tommie Smith et John Carlos respectivement médaillés d'or et de bronze du 200 mètres montent sur le podium et lèvent leur poing ganté de noir.....

**1972 Munich Le choc de l'attentat** Des terroristes de l'organisation « septembre noir » s'introduisent dans le village olympique. Le bilan final est très lourd ..... Le CIO décide de reprendre la compétition pour ne pas laisser le dernier mot aux terroristes..... Apparaît la première mascotte officielle, Waldi le teckel



**1976 Montréal La perfection incarnée** 10 sur 10 ! La note parfaite, jamais décernée jusqu'à lors, est attribuée sept fois à la gymnaste roumaine de 14 ans Nadia Comaneci

**1996** Attentat meurtrier aux JO d'Atlanta, aux Etats-Unis

**2016 une même équipe** Désireux de soutenir les populations déplacées, le CIO décide la création d'une équipe olympique de réfugiés

**2020** Jeux reportés pour cause de Covid-19

**2024 Paris** Des applications d'intelligence artificielle seront utilisées pour la première fois dans le cadre des JO notamment pour garantir la sécurité et améliorer l'analyse des performances des athlètes

Source : mensuel français « notre temps »

site : [LesJeuxOlympiquesde1896à1924|CASDEN\(casdenhistoiresport.fr\)](http://LesJeuxOlympiquesde1896à1924|CASDEN(casdenhistoiresport.fr))

Martine CAUBIT adh 1005



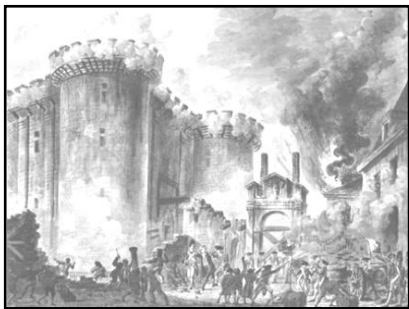
# Depuis quand le 14 juillet est-il devenu le jour de la fête nationale ?

C'est depuis 1880 et la III<sup>e</sup> République que le 14 juillet est devenu le jour de la fête nationale en référence au 14 juillet 1789 (prise de la Bastille) et au 14 juillet 1790 (Fête de la Fédération).

En mai 1880, un député de Paris, Benjamin Raspail, dépose un projet de loi faisant du 14 juillet le jour de la fête nationale annuelle. Après adoption par le Parlement, la loi est promulguée le 6 juillet 1880, quelques jours avant la première célébration. Le jour de la fête est déclaré chômé, pour en faire une journée identique sur l'ensemble du territoire national, la journée s'organisant autour de deux éléments principaux : un défilé militaire et des festivités populaires.

Depuis 1980, la célébration du défilé militaire se déroule systématiquement sur les Champs-Élysées à Paris.

Déclarée fête nationale en 1880, la date du 14 juillet marque la célébration de la République française. Vie-publique.fr vous propose de revenir sur les origines et le sens de cette journée.



## Que s'est-il passé le 14 juillet 1789 ?

En 1789, les États généraux composés des représentants élus de la noblesse, du clergé et du Tiers-État sont réunis le 5 mai à la suite des doléances parvenues au roi Louis XVI. Le 27 juin, le roi accepte le rassemblement des trois ordres qui se proclament "*Assemblée nationale constituante*" le 9 juillet.

Dans le même temps, des troupes royales se concentrent autour de Versailles et de Paris. Le renvoi du ministre Necker le 11 juillet et la rumeur de l'intervention des troupes royales finissent par convaincre la

population parisienne de s'organiser et des appels aux armes sont lancés.

Le matin du 14 juillet, une foule composée notamment d'artisans et de boutiquiers se dirige vers les Invalides où sont stockées les armes. Ces Parisiens prennent ensuite la direction de la Bastille pour récupérer de la poudre. Le gouverneur de la place forte décide de faire tirer sur la foule et une journée de fusillades s'ensuit. La garnison se rend tandis que son gouverneur est exécuté peu après la prise de la Bastille.

## Et le 14 juillet 1790 ?

Un an plus tard, le 14 juillet 1790, la prise de la Bastille est célébrée lors de la Fête de la Fédération. Les fédérations locales des gardes nationaux, qui se sont créées dans toutes les provinces françaises durant l'été 1789, se rassemblent au Champ-de-Mars à Paris pour défiler et célébrer le premier anniversaire de la prise la Bastille et l'union de la Nation.

En présence du roi et de la reine une messe est célébrée par l'évêque Talleyrand, suivie de la prononciation des serments au Roi, à la Nation et à la Loi et un *Te Deum* est exécuté.

## Quand cette date est-elle devenue une fête nationale ?

C'est sous la III<sup>e</sup> République, sous l'impulsion du député Benjamin Raspail, que la loi du 6 juillet 1880 consacre le 14 juillet comme jour de fête nationale annuelle. L'unique article de cette loi ne donne aucune précision, la fête nationale du 14 juillet commémorant les deux 14 juillet, la prise de la Bastille de 1789 ainsi que la première Fête de la Fédération de 1790.

Lors des débats parlementaires sur ce texte de loi pour fixer la date du 14 juillet comme jour de fête nationale, d'autres dates sont évoquées comme le 5 mai (ouverture des États généraux) et le 4 août (abolition des privilèges).

L'adoption d'un jour de fête nationale marque l'enracinement de la République. La loi est adoptée après la victoire des républicains aux élections législatives de 1876 et la démission du président de la République Mac-

Mahon au début de l'année 1879, remplacé par le républicain Jules Grévy. Les républicains contrôlent l'ensemble des institutions du régime.

INSTITUTIONS FRANÇAISES

## Symboles et emblèmes de la République



**LE DRAPEAU**

**BLEU-BLANC-ROUGE**

Les 3 couleurs sont apparues pour la première fois le 17 juillet 1789. Elles allient le blanc (symbole du pouvoir royal) au bleu et au rouge, couleurs de Paris



**LA MARSEILLAISE**

Composée par Rouget de Lisle en 1792, elle devient hymne national par un décret de la Convention du 14 juillet 1795



**LE 14 JUILLET**

Jour de la fête nationale qui commémore la prise de la Bastille le 14 juillet 1789



**LA MARIANNE**

Symbole de la République, elle est visible dans chaque mairie



**LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ**

Devise de la République adoptée par la II<sup>e</sup>, puis par la III<sup>e</sup> République. La devise est inscrite sur les frontons des institutions publiques à partir de 1880

Direction de l'information légale et administrative  
vie-publique.fr | Paris 2019



### Quels sont les autres symboles et emblèmes de la République ?

Le drapeau français tricolore, la devise "Liberté, Égalité, Fraternité" et l'hymne national La Marseillaise sont des emblèmes et symboles constitutionnellement reconnus à l'article 2 de la Constitution de 1958. La Marianne, le coq, le faisceau du licteur et le sceau complètent la liste des emblèmes et symboles représentant la République française.

### Un emblème et un hymne fixés par la Constitution

"L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge" et "L'hymne national est la "Marseillaise" " (art. 2 de la Constitution). Ces symboles, définitivement consacrés au début de la III<sup>e</sup> République, placent le régime républicain dans le prolongement de la Révolution française. Les trois couleurs nationales sont en effet apparues pour la première fois le 17 juillet 1789. Elles allient le blanc, symbole du pouvoir royal, au bleu et rouge, couleurs de la Ville de Paris.

La "Marseillaise" a, pour sa part, été composée à Strasbourg en 1792 par Rouget de Lisle, comme un chant de guerre destiné à l'armée du Rhin. Elle est devenue l'hymne national par un décret de la Convention du 26 messidor an III (14 juillet 1795), dont la validité a été réaffirmée par le Parlement le 14 février 1879.

### D'autres symboles

Marianne incarne la République. Si l'on sait que les premières représentations apparaissent sous la Révolution française, l'origine du nom n'est pas connue avec exactitude. Néanmoins, Marianne est le symbole d'une société secrète républicaine, née sous la II<sup>e</sup> République par opposition au chef de l'État Louis-Napoléon Bonaparte, et destinée à renverser le Second Empire. Marianne s'impose comme l'effigie de la République à partir des années 1880. Elle est aujourd'hui encore le symbole de la République, visible dans chaque mairie à côté du portrait du chef de l'État.

C'est sous la III<sup>e</sup> République que la loi du 6 juillet 1880 adopte le 14 juillet comme jour de fête nationale annuelle. L'unique article de cette loi ne donne aucune précision mais la fête nationale du 14 juillet est généralement associée aux deux 14 juillet, la prise de la Bastille de 1789 ainsi que la première Fête de la Fédération de 1790.

Enfin, en matière de décorations, la Ve République a conservé l'ordre de la Légion d'honneur, instauré par Bonaparte par la loi du 29 floréal an X (19 mai 1802), et a créé, par un décret du 3 décembre 1963, l'Ordre national du mérite. Le président de la République a le titre de Grand Maître de ces deux ordres et figure ainsi au sommet de leur hiérarchie.



Article proposé par Martine CAUBIT



# JEANNE DE LESTONNAC

## Jeanne de Lestonnac



Qui était Jeanne de Lestonnac canonisée il y a soixante quinze ans, le 15 mai 1949 par le pape Pie XII ?

Pour célébrer ces soixante-quinze ans de la canonisation de la « sainte-bordelaise », Monseigneur James, archevêque de Bordeaux, célébra cet anniversaire de la sainte bordelaise, en la cathédrale de Bordeaux par une messe. Elle sera suivie, d'un spectacle retraçant la vie cette cette sainte, donné par les élèves de l'institution Notre-Dame

Née le 27 décembre 1546 dans une maison située jadis en bordure des fossés du quartier Saint-Eloi (actuellement Cours Victor Hugo) Jeanne de Lestonnac est l'aînée d'une famille de six enfants.

Montaigne, son oncle, dira d'elle qu' « d'elle est très pieuse, d'humeur joyeuse, intelligente et belle ».

**Jeanne de Lestonnac**, née le 27 décembre 1546 à Bordeaux (France) et décédée le 2 février 1640, est une religieuse française du XVII<sup>e</sup> siècle.

Jeanne de Lestonnac, grandit à une époque où sévissent en France les guerres de Religion entre les promoteurs de la réforme protestante et les défenseurs de la tradition catholique.

A dix-sept ans, en 1572 elle épouse le Baron Gaston de Montferrand- Landiras, chevalier des ordres du Roi. De ce mariage naissent quatre garçons et trois filles. Puis, éprouvée par les deuils de trois de ses enfants, et de son époux (décédé en 1597) Jeanne de Lestonnac décide de prendre le voile et choisit le monastère cistercien des Feuillantines à Toulouse pour se retirer du monde.....

Après quelques mois elle doit renoncer à ce genre de vie à cause de sa santé fragile.

La rigueur extrême de cet ordre la conduit à rejoindre la solitude de ses terres de Landiras (33) lieu fondateur de son nouvel ordre religieux qu'elle destine à l'éducation des jeunes filles de la noblesse et de la bourgeoisie.

Après l'approbation du cardinal François de Sourdis, elle obtient en 1607, à 51 ans l'accord de Paul V pour fonder son nouvel ordre, « La Compagnie de Marie Notre- Dame » dont la première école de filles est l'actuelle institution « Notre Dame » de Bordeaux.

Entre 1625 et 1628, l'architecte Henri Roche dirige, rue du Hâ, les travaux de la chapelle du couvent des Filles de Notre-Dame dans un style baroque.

Abandonnée pendant la Révolution, la chapelle est affectée en 1805 au culte réformé et devient le temple du Hâ, lieu de culte des protestants

Quand Jeanne de Lestonnac meurt le 2 février 1640 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, l'ordre dispose d'une trentaine d'établissements sur toute la France.

Temple du Hâ



*Françoise CHARBONNIER ADH 237*

*Sources « Journal Sud-Ouest »*



**Les questions doivent être rédigées très lisiblement.**

**Inscrire les NOMS en majuscule et les Prénoms en minuscule. Indiquer une date, même approximative, ainsi qu'un nom de lieu, sans lieu nous ne pourrons pas vous aider. Pour des recherches de moins de 100 ans, nous n'avons pas, dans la plupart des cas, accès aux registres. Vous pouvez avoir la possibilité de vous adresser directement aux Mairies.**

**Nous ne faisons aucune recherche en Mairie.**

**Rester bref dans les questions et prendre modèle sur les autres questions déjà publiées.**

**Pour tout courrier concernant cette rubrique, inscrire votre nom, prénom, impérativement votre n° d'Adhérent. Si ces consignes ne sont pas respectées, les questions risquent de ne pas paraître dans notre revue ou de prendre du retard.**

**Merci de votre compréhension.**

#### **Dossier n° 1284/2024                      ADET/PELLISSON**

Ch CM - 3E 62070 – DARIGE – (10-11/1913) – Bordeaux – CM 18/10/1913 Alfred Gustave ADET et Germaine Jeanne PELLISSON

**Réponse** : CM passé le 18 octobre 1913 devant M° Dartige (3E62070) entre Alfred Gustave Adet, sous-lieutenant du 49<sup>ème</sup> régiment d'artillerie en garnison à Poitiers né le 10 septembre 1890 à Bordeaux fils de Georges Gustave Edouard Adet négociant et de Marie-Geneviève Félicité Hélène du Breuil Hélion de la Guéronnière et Germaine Jeanne Pellison née le 23 novembre 1891 à Bordeaux et y hab. 97 rue Saint-Genès fille d'Antoine Georges Pellisson décédé et d'Angélique Honorine Jeanne Pipereau négociante

Eric DUBOIS AGB

#### **Dossier n° 1274/2024                      BALGUERIE/MARCOU**

Ch CM le 15/10/1725 passé devant Mtre Henry BERNARD à Bordeaux de BALGUERIE Izaac avec MARCOU Marie Cote : 2c551 -1 Photos : 93

**Réponse** : CM passé le 01 octobre 1725 devant Henry Bernard (3E13547) entre sieur Izaac Balguerie, bourgeois et négociant de Bordeaux et y hab. rue de la Rousselle, paroisse Saint-Michel fils de Jean Balguerie, docteur en médecine et de delle Catherine Salomon et delle Marie Marcon hab. rue de la Rousselle, paroisse Saint-Michel fille de sieur Ellie Marcon bourgeois et négociant de Bordeaux et de delle Marie Brugne

Eric DUBOIS AGB



**Dossier n° 1274/2024 BALGUERIE/MAREILLEA**

Ch CM passé le 113/09/1707 BORDEAUX Intéressé : BALGUERIE Izaac et MAREILLEAU Suzanne  
Référence - Cote : 2c551 -1 Photos : 60

**Réponse** : CM passé le 13 novembre 1706, folio 870 devant Jean Guimard (3E13525) entre sieur Izaac Balguerie, bourgeois et marchand de Bordeaux et y habt. rue du Pas-Saint-Georges, paroisse Saint-Siméon et natif de Clairac fils de sieur Pierre Balguerie Dumetge bourgeois et marchand de Clairac en Agenois et de Judich Lagrange delle et Jeanne Boué delle native et habt. Bordeaux, aux Chartrons, paroisse Saint-Rémy fille de sieur Jean Boué bourgeois et marchand de Bordeaux et de Suzanne Merveilhaud delle  
Eric DUBOIS AGB

**Dossier n° 1271/2024 BELLOC/LABORDE**

Ch CM du 27/09/1732 à Langon devant Me TAUZIN Fils de BELLOC Jean et LABORDE Bertrande 3E 27315

**Réponse** : CM le 27/09/1732 devant Jean Tausin entre Jean Belloc, journalier habt. Coimères fils d'Etienne Belloc et de † Jeanne Lacaze et Bertrande Laborde habt. Coimères fille de Dominique et de Marie Daney  
Eric DUBOIS AGB

**Dossier n° 1242/2024 BERSAN**

Je cherche des informations au sujet de : BERSAN Gérard Né le 19/01/1922 à Joué les Tours  
Requis pour l'Organisation Todt (secteur Biarritz/Anglet - OBL de Bayonne)

Arrêté aux alentours du 5-7 mars 1943 et incarcéré au Fort du Hâ, a priori au quartier allemand, puis libéré vers le 3 avril 1943 pour être transféré vers un camp.

Je ne connais pas son numéro d'écrou mais je pense que son nom doit figurer au registre de l'année concernée et me permettre, je l'espère, de connaître les dates exactes d'entrée et de sortie de prison ainsi que, surtout, le motif de son arrestation Par ailleurs, si le nom du camp vers lequel il a été envoyé à sa sortie du Fort du Hâ est indiqué, c'est un bonus supplémentaire. Voici la côte que m'a transmise le service des archives :

- *Répertoires généraux, maison d'arrêt, de correction et de justice, janvier-novembre 1943 : 2 Y 3-652*

*Les registres d'écrous sont conservés dans la même sous-série 2 Y 3, référencés en fonction du numéro d'écrou du prisonnier et de la maison dans laquelle il est écroué.*

**Réponse** : Registres d'écrou partie Française : 1942-1944 (2Y571 et 611) pas de trace de Gérard Bersan, il n'existe aucun registre d'écrou partie Allemande

Eric DUBOIS AGB

**Dossier n° 1279/2024 BOURSAND/BORDES**

Ch CM chez Me Dugarry à Bordeaux en 1786 entre Jean Boursand et Jeanne Bordes ?

**Réponse** : CM chez Mtre Dugarry à Bordeaux (cote 3 E 15442) le 22/06/1786 entre Jean BOURSAND fs de Louis et de Jeanne GILLET avec Jeanne BORDES fille d'Antoine et de Isabeau DUTIL

Anne LEURET AGB

**Dossier n° 1266/2024 CASTAING/MAURON**

Ch CM du 23/07/1689 entre Pierre CASTAING et Jeanne de MAURON passé devant Mtre DUFAU notaire à Bordeaux (cote 3E 5049)

**Réponse** : CM le 23/07/1689 folio 735 devant Jacques Dufau entre maître Pierre Castaing, pourvu d'un office de procureur au parlement de Guyenne habt. La Réole fils de sieur Amanieu Castaing bourgeois et marchand de Tournon en Agenois et de feu Marie Gueyssedoit delle et delle Jeanne de Maurion puisnée habt. Bordeaux, rue de la Fusterie, paroisse Saint-Michel fille de sieur Pierre de Maurion bourgeois de Bordeaux et de feu Louise de Crozilzac delle

Eric DUBOIS AGB



**Dossier n° 1249/2024 CHIVALON/FOURNET**

Ch CM du 24/11/1873 passé devant Mtre DUVAL à Carignan de Jean CHIVALLON avec Elisabeth FOURNET (J'ai 2 côtes 3E 58099 années 1870/1874) et 3E 58095 année 1873)

**Réponse** : Acte non trouvé dans les côtes 3E58095 et 58099  
Eric DUBOIS AGB

**Dossier n° 1294/2024 CROZILLAC/DARMAGNAC**

Ch CM de 1621 effectué à Bordeaux entre un CROZILHAC et une DARMAGNAC devant Me Vincent Chaigneau

**Réponse** : Contrat de mariage passé le 27 septembre 1621, folio 1395 devant Vincent Chaigneau (3E15220) entre Guillaume Crozillac habt. Saint-Morillon, prévôté de Barsac fils de feus Arnault Crozillac et Yzabeau Darriet et Berthomine Darmagnac fille de feus Siston Darmagnac, bourgeois et marchand de Bordeaux et de Marguerite Pascalin  
Eric Pierre DUBOIS

**Dossier n° 1271/2024 DANAY/ESCUDEY**

CM 1717 à Fargues devant Me PUZOS Jérôme de DANAY Bernard et (D) ESCUDEY Marguerite 3E 10323R

**Réponse** : Acte non trouvé, liasse manquante  
Eric DUBOIS AGB

**Dossier n° 1269/2024 DEJEAN**

Ch acte de naissance de Pierre Dejean établi le 26/08/1775 à La Teste

**Réponse** : fils de Pierre DEJEAN marchand et de Marguerite DAYSON

L'acte est en ligne sur le site des Archives Départementales de la Gironde (cote 1 MIEC 96-R3 vue 46/228)

[1 Mi EC 96-R3 - Baptêmes - Mariages - Sépultures - 1773-1783 Archives départementales de la Gironde](#)

Martine CAUBIT AGB

**Dossier n° 1269/2024 DEJEAN/PEYJEHAN**

Ch acte de mariage Pierre Dejean et Marie Peyjehan établi le 24/04/1797 à La Teste

**Réponse** : L'acte est en ligne sur le site des Archives Départementales de la Gironde (cote 4 E 3988 vue 53/154)

[4 E 3988 - Mariages : 1793-an XI Divorces : an X - 1793-an XI Archives départementales de la Gironde](#)

Martine CAUBIT AGB

**Dossier n° 1035/2023 DELORT**

Ch renseignements sur Jean Delort capitaine des gardes du Maréchal de Matignon à Bordeaux. Jean Delort et un de ses fils auraient été procureur à Bordeaux.

Il existait une garde de la Ville de Bordeaux : cf par exemple des arrêts de la cour du 29/03/1585 et du 31/07/1589 ordonnant la levée de 200 hommes pour la garde de la ville. Ces deux arrêts analysés dans l'inventaire du XVIIIe siècle des archives de la Ville sont manquants. Les archives anciennes de la Ville de Bordeaux ont en effet été en grande partie détruites lors de l'incendie de l'hôtel de ville de 1862.

Mon ancêtre a peut-être été capitaine des gardes du maréchal de Matignon, non en sa qualité de maire, mais en celle de lieutenant général du roi pour le duché de Guyenne, charge qu'il a occupée de 1581 à 1597 et qu'il a cumulée avec celle de maire de Bordeaux de 1585 à 1597, en succédant à Montaigne.

Également, dans le registre des délibérations de 1644 de la Jurade de Bordeaux (cote Bordeaux BB 43), il est fait mention d'un « sieur Delort, procureur au parlement de Bordeaux », à la date du 3/08/1644, les archives du parlement de Bordeaux sont conservées aux Archives départementales de la Gironde.

Je souhaiterais pouvoir établir un lien de filiation entre un certain Sieur DELORT, procureur au Parlement de Bordeaux en 1644, et mon ancêtre Jehan DELORT, capitaine des gardes du Maréchal de Matignon.



Les recherches entreprises parmi les fonds conservés aux Archives départementales de la Gironde ont permis de trouver des documents susceptibles de m'intéresser :

- les registres contenant l'enregistrement des réceptions d'offices et maîtrises, du fonds de la sénéchaussée de Bordeaux de 1600 à 1659 (cotes 3 B 339, 342, 589 à 594).

Ces documents sont à dépouiller aux Archives Départementales afin d'y retrouver la trace éventuelle du procureur DELORT. Si on trouve des choses sur le fils, peut-être en apprendra-t-on sur le père ?

**Réponse** : Dans l'acte de baptême d'Antoinette DELORT du 18/11/1638 à Bx St-André, <https://archives.bordeaux-metropole.fr/ark:/75241/vta5c2f7baca07e2/daogrp/0/836> , fille de Jean DELORT procureur en la cour et de Jeanne ROTIER, la marraine est Antoinette de NAUCHE, qui à priori est la seconde épouse de Jean DELORT, capitaine des gardes du maréchal de Matignon.

Jeanne ROTIER est décédée le 07/11/1665 à Bx St-Michel <https://archives.bordeaux-metropole.fr/ark:/75241/vta5c2ebfbb6865c/daogrp/0/189>

Philippe SAVIGNAC AGB

#### **Dossier n° 1283/2024 DESCAMPS/GIRONS**

Ch CM de DESCAMPS Jean/ST GIRONS Jeanne le 30/12/1734 chez le même notaire dans le 3E46688.

**Réponse** : Contrat de mariage passé le 30 décembre 1734 devant Jean Roumazeilles (3E46688) entre Jean Descamps, domestique habt. Captieux fils de Guilhem Descamps et de Catherine Merlaut et Jeanne Saint-Girons habt. Captieux fille de † Arnaud Saint-Girons et de † Jeanne Ligou-

Eric DUBOIS AGB

#### **Dossier n° 1283/2024 DESCAMPS/BOUDEY**

Ch CM de DESCAMPS Jean/BOUDEY Thoumine le 30/09/1708 chez Me Remazeilles 3E46670

**Réponse** : Contrat de mariage passé le 02 octobre 1708 devant Jean Roumazeilles (3E46676) entre Jean Descamps, hoste habt. Captieux fils de † Gaillart Descamps et de Jeanne Niffurt et Thoumine Boudey habt. Lucmau fille de Bertrand Boudey et de Marie Taleyzon

Eric DUBOIS AGB

#### **Dossier n° 1271/2024 DESPUIOLS/GUICHENEY**

CM du 14/07/1714 à Langon devant Me TAUZIN Fils de DESPUIOLS Bernard et GUICHENEY Marie 3E 27307

**Réponse** : CM passé le 14 juillet 1714 devant Jean Tauzin (3E27307) entre Bernard Despuols, vigneron habt. Saint-Pierre-de-Mons fils de Bernard Despuols et de Mathive Seguin et Marie Guicheney habt. Saint-Pierre-de-Mons fille de Bernard Guicheney vigneron et de Marie Duzan

Eric DUBOIS AGB

#### **Dossier n° 1259/2024 DEVILLE/DUBOUILH**

Ch CM de DEVILLE François avec DUBOUILH Marie passé le 09/03/1676 à Gironde devant Mtre Jean de LARRAT FONTET cote 3E 14206 f104

**Réponse** : CM passé le 09/3/1676 devant Jean Larrat (3<sup>E</sup>14206) entre François Deville, laboureur habt. Fontet fils de Jean et de Marie Larrat et Jeanne Dubouilh habt. Sigalens fille de Jean et de feu Marie Chavassier

Eric DUBOIS AGB

#### **Dossier n°1248/2024 ESPAGNE/EGRETTEAU**

Ch CM le 13/05/1725 passé devant Mtre Elie GAUSSEN de Jacques ESPAGNE et Catherine EGRETTEAU

**Réponse** : CM passé le 13/05/1725, folio 318 devant Elie Gausсен (3E21908) entre Jacques Espagne, laboureur habt. Vayres fils d'Arnaud Espagne et de Lionne Maubert et Catherine Egretteau habt.

Arveyres fille de Bernard Egretteau et de Marie Manuau

Eric DUBOIS AGB



**Dossier n° 1248/2024 ESPAGNOL/MAUBERT**

Ch CM le 28/04/1686 passé devant Mtre Jean GIRAUD de Arnaud ESPAGNOL avec Hélionne MAUBERT

**Réponse** : Contrat de mariage passé le 28 avril 1686, folio 970 devant Jean Giraut (3E21901) entre Arnaud Espagnol, laboureur habt. Arveyres fils de feu Pierre Espagnol et de Claire Rivière et Hélionne Maubert habt. Arveyres fille de Pierre Maubert et de Thomaze Bergey

Eric DUBOIS AGB

**Dossier n° 1274/2024 FAUCHER/BALGUERIE**

Ch CM passé le 09/02/1752 Bordeaux de: FAUCHER Izaac Profession : Marchand avec BALGUERIE Marie  
Commentaire ou Contrat (Me+date) : 26/01/1752 Rauzan 1751-1810 Référence - Cote : 2c551 -1 Photos : 752

**Réponse** : La liasse 3E21656 (1 semestre de l'an 1752) de l'étude de M° Martin de Rauzan est incommunicable

Eric DUBOIS AGB

**Dossier n° 1249/2024 FAYSSOUS/VIDEAU**

Ch CM du 07/05/1874 passé devant Mtre DUVAL à Carignan de FAYSSOUS Pierre et de VIDEAU Marie  
(cote 3 E 58099)

**Réponse** : Contrat de mariage passé le 07 mai 1874 devant du Val (3E58096) entre Pierre Fayssous, vigneron natif de Carignan et y habt. fils de Jean Fayssous vigneron et de Marie Trignac et Marie Videau native et habt. Latresne fille de Pierre Videau vigneron et de Marie Fournet

Eric DUBOIS AGB

**Dossier n° 1284/2024 FEVRE/POITOU**

Ch CM - 3E 66277 - REBEYROL - ( Juillet-Septembre 1890) - Puisseguin - 22 Septembre 1890 CM de Jacques Luce Théodore Fèvre avec Alice Marie Poitou

**Réponse** : Contrat de mariage passé le 22 septembre 1890 devant J. Rebeyrol (3E66277) entre Jacques Luc Théodore Fevre habt. Condéon (16) fils majeur de Pierre Jules Fevre, propriétaire, conseiller général du canton de Baignes et d'Anne Angella Fournier et Alice Marie Poitou habt. Libourne fille de Jean Poitou, propriétaire, conseiller général du canton de Lussac et de Marie Grenon

Eric DUBOIS AGB

**Dossier n° 1272/2024 FONTANGE/BISTON**

Ch contrat de mariage FONTANGE/BISTON passé devant Me LENFUMEE le 3 mai 1704 (3<sup>E</sup>8686)

**Réponse** : Contrat de mariage passés le 03 mai 1704 devant Anthoine Lenfumé (3E8665) entre Pierre Fontange, sieur de Latour habt. Bordeaux, sur les fossés de l'hôtel de ville, paroisse Saint-Eloy fils de † Jean Rigal Fontange, sieur de La Bedisse et de † Marie Gibrac delle et Marie Anne Biston delle habt. Bordeaux, sur les fossés de l'hôtel de ville, paroisse Saint-Eloy fille de † sieur Estienne Biston avocat en la cour du parlement de Bordeaux et de † Catherine Durand delle

Eric DUBOIS AGB

**Dossier n° 1273/2024 FRANCE de LAGRAVIERE/GRENIER**

Ch acte de mariage de deux familles montalbanaises d'origine protestante « converties » au catholicisme.

Les curés locaux par rapport à leur conviction religieuse ont refusé de les marier. Les fiancés ont donc dû se tourner vers un curé moins regardant ou plus complaisant et ils semblent l'avoir trouvé en votre département. En effet sur les registres de 1788 recensant les non-catholiques ils ont déclaré « s'être mariés au diocèse de Bordeaux » sans en préciser la paroisse.

Il s'agit de Jean (de) FRANCE seigneur de LAGRAVIERE et de Marie Anne (ou Marianne) DE GRENIER. Ce mariage a été célébré entre septembre 1753 et le début 1754.

**Réponse** : On n'a pas le mariage sur notre base

Eric DUBOIS AGB

**Dossier n° 1271/2024 LABAT/BEGUERIE**

Ch CM du 18/12/1728 à Langon devant Me TAUZIN Fils de LABAT Arnaud et BEGUERIE Marie 3E 27313

**Réponse** : Contrat de mariage passé le 18 décembre 1728 devant Jean Tausin (3E27313) entre Arnaud Labat, forgeron veuf de Catherine Larquey habt. Coimères fils de Michel Labat et de † Françoise Ducla et Marie Beguerie habt. Toulenne fille de † Arnaud Beguerie et de Marie Barbe

Eric DUBOIS

**Dossier n° 1255/2024 LABLANCHETAIS**

Pouvez-vous effectuer une recherche sur mon grand-père qui s'appelle LABLANCHETAIS François Henri qui serait né entre 1860 et 1871 à Bordeaux. Il serait mort au Caire à l'âge de 33 ans après 1897.

**Réponse** : François Gaston HENRY de LABLANCHETAI né 14/08/1863 à Bordeaux [BORDEAUX 1 E 261 - Registre des actes de naissance de Bordeaux, section 2, 1863 - 1863 : Site officiel des Archives de Bordeaux Métropole - Archives Bordeaux Métropole \(bordeaux-metropole.fr\)](#), fils de Guillaume Alfred Henri (1833-1870) vérificateur des tabacs et de Berthe Emilie WILLCOKS, décédé le 15/11/1901 à l'hôpital de Suez en Egypte, venant de Madagascar et débarqué à cause de maladie endémique. Il postule en 1874 à l'école secondaire ecclésiastique de Bordeaux. Entre au service des colonies le 01/11/1885; arrive au Tonkin le 03/01/1888 en tant qu'aide commissaire remplacé le 03/01/1892; part du Tonkin le 24/01/1891 et arrive en Martinique le 29/12/189, est à Fort de France en 1892, nommé au Sénégal le 10/09/1892 en place le 14/12/1892; nommé sous commissaire colonial de 1° classe le 01/07/1894; au Soudan en 1894 et le 13/12/1896. nommé à Bordeaux le 11/01/1899 et au grade de commissaire adjoint le 14/05/1899

Il avait épousé le 28/06/1899 à Bordeaux Amélie Marie Anne CHALINE. [BORDEAUX 2 E 343 - Registre des actes de mariage de Bordeaux, section 2, 1899 - 1899 : Site officiel des Archives de Bordeaux Métropole - Archives Bordeaux Métropole \(bordeaux-metropole.fr\)](#)

Philippe SAVIGNAC AGB

**Dossier n° 1269/2024 LALESQUE/DEJEAN**

Ch l'acte de mariage de François-Auguste LALESQUE et Marie-Octavie DEJEAN établi le 18/06/1832 à La Teste.

**Réponse** : Acte est en ligne sur le site des Archives Départementales de la Gironde (4 E13581 vue 9 acte n° 8) [https://archives.gironde.fr/ark:/25651/vtafcc02e0e62f808ff/daogrp/0/layout:table/idsearch:RECH\\_14cc9fbc26b5b23302676c68e4747724#id:1381262239?gallery=true&brightness=100.00&contrast=100.00&center=1408.579,-1715.061&zoom=10&rotation=0.000&lock=true](https://archives.gironde.fr/ark:/25651/vtafcc02e0e62f808ff/daogrp/0/layout:table/idsearch:RECH_14cc9fbc26b5b23302676c68e4747724#id:1381262239?gallery=true&brightness=100.00&contrast=100.00&center=1408.579,-1715.061&zoom=10&rotation=0.000&lock=true)

Martine CAUBIT AGB

**Dossier n° 1241/2024 NAIRAC**

Je suis à la recherche du testament de Paul NAIRAC de Bordeaux qui a été rédigé ou publié en 1760. Une mention apparaît dans un répertoire des testaments de Dublin (Irlande), où Bordeaux s'écrit "Bourdeaux".

Serait-il possible de vérifier si un enregistrement de ce testament existe à Bordeaux ? s'agirait-il de :

Paul Henry NAIRAC né le 5 Février 1736 N° 1459

**Réponse** : Etude Martin Soupre de Rauzan (3E21673): le 25 juillet 1760, remise du testament olographe de Paul de Nairac par dame Suzanne Margueritte Roullaud sa veuve. Testament olographe de sieur Paul Nairac négociant de la ville de Bordeaux en date du 21 février 1759, institue ses 8 garçons et 3 filles pour ses héritiers sous un préciput de 60 000 livres en faveur de l'aîné

Eric DUBOIS AGB

**Dossier n° 1278/2024 MONTFERRAND/LESTONNAC**

Ch CM entre Jeanne de Lestonnac et Gaston de Montferrand, daté du 12/09/1573, qui se trouverait dans la série H des AD "Couvent des Religieuses de Notre-Dame de Bordeaux". L'acte aurait été passé en l'étude de Maître Jehan Castaigne et compterait parmi les témoins, Michel de Montaigne.



La retranscription de l'acte a été réalisée en 1883 et est disponible en ligne sur le site de la BNF Gallica <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k341224/f137.item>

Je suis à la recherche d'une copie de l'acte original et idéalement, voyant la signature de Montaigne.

**Réponse** : Le notaire Castaigne avait reçu le 12/09/1573 le mariage de Gaston de Montferrand et Jeanne de Lestonnac. Ce contrat devait se trouver au f°601 du 3E2972 et à la place il y a une attestation du 27 avril 1875 du vol de l'acte.

Au f° suivant (602) du 14 septembre 1573 "Gaston de Montferrand, écuyer, fils de Messire Jehan, sieur de Landiras, chevalier de l'Ordre du roi a reçu de Mr Me Richard de Lestonnac, Conseiller du roi, 600 livres en déduction de 3.000 livres pour partie de la somme de 5.000 livres de dot de Jehanne de Lestonnac, sa fille, lesquelles 3.000 livres sont payables le jour de la solemnisation du mariage.

Ce mariage a été transcrit par Roborel de Climens (AHG tome 23, page 115)

Alain CHARRIAU

#### **Dossier n° 1284/2024 PELISSON/MILICE**

Ch CM - 3E 27959 - CABOY - (Avril-Juin1855) - Bordeaux - 19 Juin 1855 CM de Jean Marie Marcellin Pellisson avec Marie Victorine Milice

**Réponse** : Contrat de mariage passé le 19 juin 1855 devant Alexandre Caboy (3E27959) entre Jean Marie Marcellin Pellisson, boulanger né à Cognac fils de Jean Marie Marcellin Pellisson marchand boulanger et Victoire Droudun et Marie Victorine Milice née à Bordeaux fille de † Charles Milice et de Jeanne Adèle Carberon

Eric DUBOIS AGB

#### **Dossier n° 1243/2024 RICHARD/BAÏZ**

Ch CM de RICHARD Denis Albert et de BAÏZ Esther Marthe passé le 15/10/1898 à Bordeaux devant Mtre Christophe PEYRELONGUE. (cote 3 E 35877) Mariage célébré le 17/10/1898 à Bordeaux

**Réponse** : CM passé le 15/10/1898 devant Christophe Maurice Peyrelongue (3E35877) entre Denis Albert Richard négociant habt. Bordeaux fils de Laurent Richard négociant et de Marie Léonie Lindras et Esther Alphonsine Baïz dite Marthe de Bordeaux fille de Isaac Alphonse Baïz négociant et d'Angélique Liska Ephraïm

Eric DUBOIS AGB

#### **Dossier n° 1270/2024 TAFFET**

Recherche dossier Cour de justice de Charles Taffet en 1945

**Réponse** : Chambre civique, audience du 11 décembre 1945 à 14 heures de Charles Taffet, né le 26/12/1893 à Angoulême accusé d'avoir appartenu au R.N.P (Rassemblement national populaire) depuis le 26/02/1941, Question : est-il coupable d'avoir, étant Français, sciemment apporté en France ou à l'étranger une aide directe ou indirecte à l'Allemagne ou à ses alliés ou porté atteinte à l'unité de la Nation ou à la liberté des Français ou à la liberté des Français ou à l'égalité entre ces derniers, notamment en étant devenu ou demeuré adhérent postérieurement au 1e janvier 1941 au R.N.P. organisme de collaboration ? Réponse : Oui à la majorité, en conséquence, à la majorité condamne l'accusé Taffart par défaut à la peine de la dégradation nationale, aux frais envers l'état, fixe au minimum la durée de la contrainte par corps (17W166)

Eric DUBOIS AGB

#### **Dossier n° 1260/2024 THOMAS/BONNEAU**

Ch CM de THOMAS Helies avec BONNEAU Marie Marguerite passé le 04/01/1742 à Bordeaux devant Mtre BANCHEREAU rep 3 E 657

**Réponse** : CM passé le 04/01/1742 devant Pierre Banchereau (3E609) entre sieur Elie Thomas, négociant habt. Bordeaux, rue Sainte-Catherine, paroisse Saint-Projet fils de †Jean Thomas marchand et de †delle Marie Pérochon et delle Marie Margueritte Bonneau habt. Bordeaux, rue Sainte-Catherine, paroisse Saint-Projet fille de sieur Louis Forterue Bonneau négociant seigneur de Grolleau et de dame Marie Margueritte Labbé

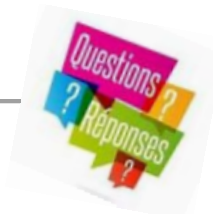
Eric DUBOIS AGB

**Dossier n° 1284/2024 VERNEUILLONGA/MONTARAUT**

Ch CM 05/02/1773 entre Pierre LONGA VERNEUIL, notaire royal, et Marie MONTARAUT passé devant Jean RIDEAU, notaire à Bordeaux 3E 23419

**Réponse** : CM passé le 05/02/1773 devant Jean Rideau entre M° Pierre Verneuillonga, notaire royal de la ville de Castillon sur Dordogne y habt. fils de † sieur François Verneuillonga bourgeois de Castillon et de † delle Marie Virolle assisté de de M° Pierre Verneuillonga lieutenant civil et criminel de la juridiction de Castilon (son aïeul) et Marie Montouroy de Bordeaux, rue de Labirat, paroisse Sainte-Eulalie fille de † sieur Jean Montouroy bourgeois de Bordeaux et de delle Marie Bertin

Eric DUBOIS AGB



**Service d'entraide ---Avez vous une réponse à apporter ?**

**Tous les lecteurs peuvent participer à l'entraide. Si vous avez étudié ces familles nous vous remercions de nous faire-part de vos informations.**



**Dossier n° 1264/2024 LASSIME**

Ch renseignements sur Sieur Bernard LASSIME, lieutenant dans le régiment de Marzelay, lieutenant de la capitainerie d'Entre-Deux-Mers , né vers 1690 et mort le 17/03/1762 à Génissac Y'a t'il des documents sur cette capitainerie qui recenserait les personnes ayant officiées? Cherche aussi des renseignements sur son fils François aide canonnier sur le Souverain, Maître d'équipage au port de Rochefort, né le 6/10/1728 à Génissac, mort avant le 2/04/1768

Eric FORT

**Dossier n° 1288/2024 Recherche Immigrés**

Je suis à la recherche de l'histoire familiale de mes ancêtres béarnais émigrés en Argentine. Il s'agit de Jean Dumoulié né à Orthez en 1830 et son épouse Françoise Courtez née à Sarpourenx en 1833. Ils ont eu 5 enfants avant de partir en Argentine. On ne sait pas la date du départ mais on pense que doit être après 1866, l'an de naissance de la dernière fille née en France.

FERNANDO

**Dossier n° 1289/2024 Recherches familiales Lycée Montaigne Arcachon 1940-45**

Ch documents d'archives ou photos de promotions\_sur l'annexe du lycée de Montaigne à Arcachon (villa Graigcrostan) pendant la seconde guerre, ma grand-mère Nicole GOUBAULT, née en 1929, fut scolarisée dans les années 1940-45. Je souhaiterais savoir s'il était possible de bénéficier de votre aide pour la consultation de l'inventaire du fonds 59 W (Lycée Michel-Montaigne, en particulier du lycée de filles entre 1940-1945.

Pierre-Alain HAUSEUX

**Pour information**

Dans le bulletin des AGB n° 93 février 2009, il est fait mention du mariage d'Ambroise DELCE avec Mlle DEVERGERS DE MAUPERTUIS, à Bordeaux, paroisse St Projet, 6 mars 1765. Il s'agit cependant de Ambroise de LÉE (ou LÉE), descendant de (Nicolas) Ignace LÉE, armateur à Saint-Pierre de la Martinique d'origine irlandaise.

En espérant avoir été utile. Cordialement,  
Ségolène Boutinot

Merci à Madame Boutinot pour son aide



## Nous étions présents

La rentrée des associations  
le Samedi 7 septembre 2024  
De 10h à 18h Place Pey-Berland  
Bordeaux

## A vos agendas

Nous serons présent au forum du 40<sup>ème</sup> anniversaire du Cercle Généalogique de Saintonge les 12 et 13 avril 2025,  
Espace Pierre Mendès France  
Cours Charles De Gaulle à Saintes



En projet

Le forum du Cercle Généalogique Cestadais  
le 26 octobre 2025  
33610 Cestas

Le Cercle Généalogique de Saintonge  
fête ses **40 ans !**

**12 et 13 avril 2025**  
De 10h à 19h

Espace Mendès-France  
Cours Charles De Gaulle  
Saintes



## Notre assemblée Générale :

**Cette année notre Assemblée Générale et Extraordinaire aura lieu le 18 janvier 2025 et sera suivie d'un repas**

**Nous vous informerons par courriel, du lieu et des conditions de cette manifestation. Nous vous espérons nombreux**



Communiqué Amitiés Généalogiques Bordelaises  
**Communiqué Amitiés Généalogiques Bordelaises**

Attestations fiscales adhérents.  
Amitiés Généalogiques Bordelaises.

L'administration fiscale ayant largement développée la déclaration en ligne, pour l'impôt sur le revenu, cette formule offre aux contribuables plusieurs avantages, dont celui de ne pas fournir l'attestation fiscale adhérent. Nous vous délivrerons désormais ce document uniquement si celui-ci vous est réclamé par le service des impôts. Ce geste écoresponsable contribuant à réduire nos consommations annuelles, nous vous remercions de votre compréhension.

Le bureau des AGB.



# Les PROCLAMATIONS de BANS de MARIAGE

## **L'intérêt insoupçonné des bans de mariage**

Vous êtes-vous déjà demandé comment retracer l'origine d'un ancêtre venant d'une autre commune que celle de son conjoint ? La réponse se trouve souvent dans les bans de mariage. Ces annonces publiques, faites avant la célébration d'un mariage, recèlent des informations précieuses sur les futurs époux.

Annoncer un mariage à venir par la publication de bans se pratique depuis 1639

Cette règle, imposée pour éviter des unions secrètes sans l'accord des parents, est maintenue après la révolution.

Les bans doivent être publiés à l'église avant 1792, puis à la mairie après 1792, au plus près des domiciles des deux fiancés.

S'en suit un mariage ? ... pas toujours.

## **Pour éviter les mariages secrets.**

Pour éviter toute mésalliance et rendre nul tout mariage effectué sans le consentement des parents, un décret de 1556 subordonne le mariage des enfants mineurs à l'autorisation des parents.

Ces dispositions renforcées en 1639, avec l'obligation pour le prêtre de publier trois bans (comme ça, les parents sont forcément au courant) quatre témoins au moins le jour de la noce.

La révolution oblige à faire précéder le mariage privé et religieux par un acte administratif contractuel : l'acte de mariage civil.

Les bans sont maintenus. Ils doivent être publiés au domicile des deux fiancés, pour permettre à toute personne ayant connaissance d'un empêchement au mariage de se manifester (c'est aussi la raison pour laquelle les portes de la mairie restent ouvertes pendant la cérémonie).

Le mariage est valide dès le oui des époux, avant même que l'officier d'état civil ne déclare à voix haute « unis par les liens du mariage »

## **Registres ou affiches ?**

A partir de 1679, les curés des paroisses des fiancés doivent annoncer les bans en chaire lors de la messe dominicale, trois dimanches de suite et les inscrire dans ses registres.

Après la Révolution, ce sont les mairies des communes des fiancés et du lieu du mariage qui doivent proclamer à voix hautes (peu de personnes savent encore lire) et afficher les bans dans les trois semaines qui précèdent la noce, en même temps qu'ils doivent les transcrire, parfois à même les registres de mariage, mais le plus souvent dans les registres à part.

Ceux-ci sont souvent manquants, car l'Etat les avait classés en 1959 dans les documents qu'il était possible aux mairies et aux archives départementales de détruire.

Enfin, depuis une loi de 1927, l'annonce des bans se limite au seul affichage éphémère pendant trois semaines à la porte de la mairie.

## **Utiles aux chercheurs**

Les publications n'indiquent pas l'endroit précis du mariage. Mais tous les lieux possibles autrefois sont évoqués puisqu'on mentionne les paroisses (et plus tard les communes) des deux fiancés (de naissance et d'habitation) et celles d'habitation de leurs parents

Parfois le généalogiste trouve des séries de registres de publication assez compètes, il y cherche un par un les mariages des enfants ou des petits-enfants de ses ancêtres. Même ceux qui se sont mariés au loin y figureront. Cela est bien pratique pour retrouver la trace d'un fils parti hors de sa région d'origine ou d'en découvrir un autre dont la naissance avait échappé, parce qu'elle avait eu lieu dans une autre commune que le reste de la fratrie. Les registres de publications de bans constituent ainsi un outil intéressant pour une généalogie descendante.

**Mariage ou pas mariage ?** Encore faut-il que le mariage ait eu lieu. Car publier n'est pas marier.

En trois semaines bien des choses peuvent se produire ....

Les bans de mariage aux archives départementales ou communales, si les bans ont été conservés (car on a parfois le bonheur d'en trouver) ils sont en série E des archives départementales.

Sauf exception, il n'y a rien avant 1792. Et après 1927 non plus puisque les registres de bans ont été supprimés. Même entre 1792 et 1927, les lacunes sont fort nombreuses.

*Sources : La revue Archives et Cultures*

## Qu'est-ce qu'une dispense de bans ?



Une dispense des deux derniers bans, moyennant espèces, est possible pour plusieurs raisons :

- Mariage trop proche d'une période de temps défendu comme le Carême et l'Avent,
- relation de cousinage entre les époux,
- La mariée est enceinte et l'enfant risque de naître illégitime (hors mariage)
- Veuf/veuve se remariant

A noter que les nobles obtenaient toujours une telle dispense

*Source : Généanet*

*Alain Chapellie Généalogiste professionnel*

## L'âge de la majorité

Les étapes du consentement parental selon l'âge de la majorité des conjoints:

**Sous l'Ancien Régime** : majorité à 30 ans pour un garçon, 25 ans pour une fille.

**De 1792 à 1804** : 21 ans pour les deux sexes.

**De 1804 à 1907** : majorité matrimoniale à 25 ans pour les garçons, 21 ans pour les filles, mais la majorité civile demeure à 21 ans.

**De 1907 à 1974** : 21 ans pour les deux sexes. Toutefois, en cas de refus des parents, une notification devait leur être adressée par les enfants majeurs jusqu'à 30 ans. Cet âge fut réduit à 25 en 1922. Enfin, cette notification fut supprimée en 1933.

**Depuis le 05/07/1974** : 18 ans pour les deux sexes. L'autorisation parentale est toujours nécessaire pour le mariage des mineurs.

**L'édit royal de 1556** stipulait que les garçons jusqu'à 30 ans, et les filles jusqu'à 25 ans, ne pouvaient se marier sans le consentement de leurs parents ou de leurs ascendants. Au dessus de ces âges, les futurs époux devaient toujours requérir le consentement par des « sommations respectueuses ».

L'ordonnance de Blois de 1579 décidait que tout curé qui célébrait un mariage sans le consentement des familles des futurs époux pouvait être puni pour le crime de rapt, ayant consacré une union « clandestine ».

**Une déclaration de 1639** privait de leurs droits successoraux les enfants qui s'étaient unis par un tel mariage.

**La loi de 1792** n'exigea le consentement des familles des futurs conjoints que jusqu'à l'âge de 21 ans. Les « sommations respectueuses » furent rétablies entre 25 et 30 ans pour les garçons et entre 21 et 25 ans pour les filles: deux « actes respectueux » étaient demandés de mois en mois et, en cas de refus des parents et des ascendants, le mariage ne pouvait être contracté qu'un mois après la dernière sommation.

*Sources*



*Articles proposés par Martine CAUBIT adh 1005*



## L'orthographe fluctuante des noms de famille

Le nom de famille semble aujourd'hui tellement fixe qu'on n'imagine pas toujours qu'il ait pu avoir plusieurs formes. C'est pourtant le cas. L'orthographe des noms ne s'est figée qu'à l'apparition du livret de famille en 1876. Avant, chacun pouvait écrire son nom comme bon lui semblait. ....

### Que dit la loi ?

En 1539, par l'ordonnance de Villers Cotterêts, François 1er rend obligatoire la tenue des registres d'état civil (baptêmes, mariages, sépultures) par les curés. Cela était déjà fait dans les villes depuis le XVème siècle mais devient désormais la règle pour tous. Au quotidien, les français ne savent guère lire et, pour la plupart d'entre eux, ignorent complètement comment leur nom pourrait s'écrire. C'est donc le curé qui transcrit phonétiquement les noms de ceux qui viennent ....., et l'orthographe retenue va varier d'un curé à l'autre, d'un village à l'autre, selon les accents, les façons de prononcer ou l'origine géographique du prêtre.

Exemple : Houdié, Oudier, Houdiet – Dufau, Dufaut, Duffau – Garbay, Garbaye – Pinaud, Pineau – Caubit, Cobit, Caubet - Beille, Baille ..... *et la liste est longue.*

Les noms n'ont pas d'orthographe.

Les noms de famille tels que nous les connaissons sont apparus vers les XIIe et XIIIe siècles en plein Moyen Age.

Devant la multiplication des homonymes, des surnoms sont apparus.

D'abord individuels, ces surnoms se sont progressivement figés pour devenir héréditaires : les noms de famille étaient nés.

Les grandes catégories de noms de famille

L'ensemble de nos patronymes peuvent être rassemblés en quatre grandes catégories suivantes :

ils évoquent un nom de baptême qui correspond dans la plupart des cas à celui du chef de famille

ils désignent le lieu d'origine de la famille, sa localisation dans le village ou ses environs (Dubois, Fontaine...)

ils traduisent un métier (Lemarchand, Meunier, Charbonnier ...)

ou bien ils reflètent d'une particularité physique ou morale (Petit, Brun, Legros)

d'autres noms rappellent une région d'origine (Basque, Breton, Despagne)

Les faux amis : un piège fréquent. Exemple

Casse : aucun dégât à imaginer ; Casse désigne le chêne caractéristique de la maison initiale.

Lemoine : l'ancêtre n'était pas au couvent mais ..... dodu comme un moine.

Soulard : ce nom surnommé plutôt un homme riche, faisant bonne chère mais pas du tout ivrogne.

Savez-vous comment les historiens détectent, faute d'état civil, le moment de bascule d'un surnom individuel à un nom de famille fixe ? À partir des registres fiscaux et des surnoms de métier : quand un Jean Boulanger est Boulanger, c'est un surnom individuel. Mais quand un Jean Boulanger est noté maréchal ferrant, c'est que les noms de famille sont là!

*Extrait tiré d'après le livre*

*« Les noms de famille en Gironde » des Editions Archives et Culture 2006*

Martine CAUBIT adh 1005

*Les suggestions, idées et remarques sont toujours les bienvenues.*



# On a lu pour vous

Gironde : du nouveau pour l'état civil et les notaires

De nouveaux registres d'état civil numérisés ont été **mis en ligne**. Ce sont **près de 33.300 images** issues de registres d'état civil qui ont été publiées pour des communes d'Abzac à Ayguemorte-les-Graves et de Saint-Pardon-de-Conques à Saint-Yzans-de-Médoc du ressort du tribunal de grande instance de Bordeaux.



**Du côté du notariat, c'est un autre travail de fond qui est en cours.** Les équipes des Archives départementales ont publié sur le portail de **nouveaux inventaires des archives versées par les notaires**. Il s'agit des actes des études de :

- Cadillac avec les notaires Joseph Lacroix et Paul Coquart ;
- Sainte-Croix-du-Mont avec les notaires Sylvain Pergaud, Eugène Garnier et Jean André D'œillades ;
- Saint-André-de-Cubzac I avec les notaires Frédéric Marin Rohée, Laurent Cristofol et Emile Dufour ;
- Saint-André-de-Cubzac II avec les notaires Paul Jean Cousteau et Jean Bonnin ;
- A Saint-Antoine, ce sont les actes des notaires André Vivier et André Boudin qui sont inventoriés.

Les répertoires sont accessibles via le formulaire des archives notariales, mais il est utile auparavant d'avoir lu la page de présentation, afin de savoir ce que l'on cherche, comment le chercher et surtout comment le trouver !

En Gironde, les archives notariales représentent environ 10% du total des documents conservés, soit 8 km linéaires répartis entre 4 magasins. Près de 3500 notaires y sont représentés du XIVE siècle à la 2e moitié du XXe siècle. Les instruments de recherche sont régulièrement mis à jour sur le site Internet  
Un projet initié en 2022 a pour objectif de réunir l'ensemble des archives dans un même outil.

Liens utiles Portail des Archives de la Gironde

La revue française de  
**Généalogie**

Sources : *Guillaume de Morant Journaliste et généalogiste le 25.07.2024*

## Bordeaux Métropole : cadastre, viographie, archives militaire...

La rubrique consacrée au cadastre du site internet des Archives de Bordeaux Métropole s'est enrichie des plans bordelais allant jusqu'aux années 1935-1936.

A ces documents s'ajoute une toute nouvelle rubrique, « la viographie métropolitaine », qui a pour objectif de retracer l'histoire de chaque voie par la compilation d'informations d'ordre administratif, cartographique et iconographique. Le Bouscat est la première commune à bénéficier de cet outil. Enfin un nouvel inventaire est également en ligne, celui de la série « Bordeaux H » qui rassemble les tableaux de recensement militaire, les dossiers d'administration militaire, garde nationale et sapeurs-pompiers et les archives des deux guerres mondiales, celle d'Indochine et d'Algérie. Il couvre une période de 1799 à 1987

La revue française de  
**Généalogie**

Revue n° 273 août/septembre 2024

**Filae**

### Le Bulletin des lois

Filae a numérisé et indexé le bulletin des lois, l'ancêtre du journal officiel, vous trouverez un grand nombre d'événements dont certains nous révèlent des migrations comme :

- Les optants à la nationalité française (Alsaciens et mosellans) en 1871
- Les pensions de retraites

Ces décrets indiquent le lieu de résidence et de naissance comme pour les recensements

A ne pas manquer.

Les Archives de Bordeaux Métropole

vous proposent



**Villes mobiles. Se déplacer dans la métropole bordelaise. XIXe-XXIe siècle**  
Du 17/09/2024 au 26/04/2025

Individuelle, collective, douce ou motorisée, la mobilité est au cœur des préoccupations quotidiennes des habitants. Cette mobilité évolue dans le temps, au gré des avancées technologiques et de la réalité urbaine. Mieux circuler, fluidifier les déplacements, adapter le territoire aux usages des habitants, prendre en compte les enjeux climatiques sont autant de défis de développement de la métropole, des préoccupations qui restent d'actualité.

À travers les riches fonds d'archives, l'exposition explore ainsi l'histoire des modes de déplacement dans l'agglomération bordelaise.

Des omnibus aux autobus, des tramways hippomobiles aux tramways électriques, du tout voiture aux déplacements doux, 200 ans d'évolution et d'innovation technologique sont ici retracés illustrant la transformation urbaine de la métropole.

Visites commentées, ateliers éducatifs et conférences gratuites sont programmés sur la durée de l'exposition. Un ouvrage monographique de synthèse historique sera publié dans le courant du premier trimestre 2025.

*Exposition dans le cadre de la Semaine de la Mobilité en partenariat avec la Direction générale des mobilités, Bordeaux Métropole.*

• **Visites commentées gratuites**

Pour les individuels les vendredis à 14h. Réservation obligatoire.

Pour les groupes sur RDV et réservation

Tél. 05 56 10 20 55 - [service.mediation.archives@bordeaux-metropole.fr](mailto:service.mediation.archives@bordeaux-metropole.fr)

• **Informations pratiques**

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h30 à 17h.

Entrée libre et gratuite

Parvis des Archives - 33100 Bordeaux

Tram A, station Jardin Botanique

Lignes 25 et 61, arrêt Jardin Botanique

---

**Cimetières Gironde (33) Le 25 juil. 2024 par Frédéric Thébault**

– Saint-Mariens : <https://www.geneanet.org/cimetieres/collection/39060-cimetiere-communal>

---

A ne pas manquer.

Les Archives Départementales de la Gironde vous proposent

Manifestation autour des expositions

*Le camp d'internement de Mérignac 1940-1944*, exposition itinérante conçue par la ville de Mérignac et *Les 256 de Souge*, exposition créée par l'association du souvenir des fusillés de Souge sont à découvrir du lundi 14 octobre au vendredi 27 juin 2025 - de 9h00 à 17h00

Lieu de rendez-vous : Archives départementales de la Gironde

## DU CÔTÉ DES ARCHIVES

**Archives diplomatiques** : Mise en ligne : - des « registres duplicata » de la « sous-série Cartons », - des registres matricules des états signalétiques et des services des appelés français du protectorat tunisien pour les classes 1905 à 1921.

**Ain** : De nouveaux inventaires sont en ligne ; ils concernent des archives modernes et des archives privées.

**Alsace - Colmar** : Mise en ligne de la lettre B des registres paroissiaux.

**Ardèche** : 503 registres d'état civil du XXe siècle sont en ligne.

**Ariège** : Un partenariat avec la BNF permet de consulter la presse ancienne d'Occitanie sur Gallica.

**Charente** : Un nouveau moteur de recherche générale a été mis en place. Les archives de l'Office National des Forêts sont en cours de numérisation.

**Cher** : Des nouveaux documents numérisés sont en ligne.

**Côtes-d'Armor** : De nouveaux inventaires d'archives notariale sont en ligne ainsi que le recensement de population de 1946.

**Creuse** : Les Archives départementales de la Creuse doivent effectuer un renommage complet des images numérisées mises en ligne.

**Guadeloupe** : Elles proposent un nouveau site.

**Haute-Vienne** : Les registres paroissiaux de la collection communale sont intégralement consultables en ligne; en revanche, ces opérations ont nécessité une remise à zéro de permaliens dans la collection communale...

**Hauts-Pyrénées** : Un nouvel instrument de recherche est en ligne.

**Hauts-de-Seine** : Les actes de naissance de 1923 sont en ligne.

**Isère** : Les archives communales de Bourg-d'Oisans et des Gauchoirs sont temporairement retirées de la communication.

**Landes** : Les Archives souhaitent numériser et restaurer le cas échéant des documents ; ils ne sont plus consultables en salle de lecture à partir du 26 juin 2024.

**Martinique** : Elles proposent la liste des victimes des éruptions de la Montagne Pelée en 1902.

**Meurthe-et-Moselle** : Le fonds des tabellions de Lorraine est en ligne.

**Moselle** : Les Archives annoncent que la consultation de certains documents touchés par des moisissures est suspendue.

**Nord** : L'ensemble des tables des successions et absences est en ligne.

**Pyrénées Atlantiques** : Suite à un problème technique, les Archives ne sont pas en mesure de proposer l'ensemble de leur offre numérique.

**Seine-Maritime** : Mise en ligne des cahiers de doléances.

**Seine-Saint-Denis** : Les archives de la seigneurie d'Aulnay sont en ligne.

**Vosges** : Les Archives annoncent des documents indisponibles afin de poursuivre les opérations de leur numérisation.

Sources







## LETTRE D'INFORMATION SUR NOTRE ASSOCIATION ET SES ACTIVITÉS

mail [agb-bordeaux@orange.fr](mailto:agb-bordeaux@orange.fr)

téléphone 07-87-13-10-18

Vous trouverez ci-après tous les services que nous vous proposons.

Les cotisations couvrent la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année en cours

**Si vous ne renouvelez pas votre adhésion avant le 31 décembre vos identifiants d'accès à nos données ne seront plus opérationnels**

Notre association ayant été reconnue d'Intérêt Général est apte à délivrer les reçus fiscaux mais uniquement sur demande

**Etre adhérent, vous donnera l'accès à notre base de données sur le site de notre association.**

**La consultation du détail des actes est accessible uniquement aux adhérents des A.G.B.**

Les travaux réalisés par nos bénévoles sont sur notre site

- 1- relevés des registres paroissiaux et d'état civil
- 2- les relevés des engagements à destination des Antilles à partir du port de Bordeaux au XVII<sup>ème</sup> siècle, ceux des embarquements du port de Bordeaux de 1717 à 1787 et ceux des passeports délivrés à Bordeaux de 1793 à 1858.
- 3- Les passagers et engagés de 1671 à 1714.
- 4- des relevés de notaires
- 5- les enfants abandonnés
- 6- les dossiers militaires
- 7- les contrats de mariage
- 8- les testaments
- 9- les inventaires après décès

Pour les recherches sur Bordeaux, voir sur leur site :

[état civil - Archives Bordeaux Métropole \(bordeaux-metropole.fr\)](http://bordeaux-metropole.fr)

Pour les recherches sur les recensements :

[recensement de la population - Archives Bordeaux Métropole \(bordeaux-metropole.fr\)](http://bordeaux-metropole.fr)

Les demandes de recherche à caractère historique seront réorientées vers nos chercheurs ou, éventuellement, vers les associations compétentes sur le sujet.

### SERVICE DE RECHERCHES

Ce service n'a pas pour but de faire votre généalogie mais de vous aider à débloquer une branche ou à chercher un acte.

**Les actes originaux ne sont pas consultables depuis notre site**

Ce service fonctionne par courriel principalement. Aucune recherche n'est acceptée par téléphone.

Par courrier **il faudra joindre une enveloppe timbrée pour la réponse** et 1 timbre au tarif en cours pour les frais de chaque photocopie

Les recherches sont gratuites mais si vous voulez recevoir les actes par la poste le demandeur doit assurer les frais de reproduction des actes à raison de (*prix en cours d'un timbre postal*) par photocopie d'acte plus les frais postaux.

Un devis sera proposé si la somme dépasse 15 €

Nous traitons en priorité les demandes **formulées par nos adhérents**. Le nombre de recherches est limité à **12 dans l'année**

Pour les **non adhérents**, nous limitons nos recherches aux actes paroissiaux, actes d'état civil, actes notariés limité à 1 recherche.

Dans le cas de nouvelles demandes, nous vous solliciterons pour rejoindre les adhérents de notre association.

Pour une adhésion découverte (3 mois) le nombre de recherche est limité à 3 demandes

### **Nous assurons ces recherches uniquement sur Bordeaux et la Gironde**

Aucune recherche dans les Mairies.

Aucunes recherches de moins de 100 ans

Pour les actes de moins de 100 ans Vous pouvez en faire directement la demande aux Mairies concernées

Dans la mesure du possible nous photographions les actes

### **Les QUESTIONS doivent être rédigées lisiblement.**

- Mentionner votre nom et impérativement **votre numéro d'adhérent.**

Inscrire les noms en majuscule, les prénoms en minuscule.

**Toujours indiquer une date ou approximative, ainsi qu'un nom de lieu.** L'étude se fera cinq ans avant et cinq ans après.

- Rester bref ex :** je recherche l'acte de ..... noter la filiation si possible.

Toutes informations complémentaires à votre demande, sont utiles pour faciliter les recherches.

Toutes demandes **sans date, sans lieu** reste des recherches impossibles à faire

Si courrier postal idem que ci dessus - 1 question par feuille demi-format A4, de préférence dactylographiée

**Pas de question dans le corps d'une lettre**

**Si ces consignes ne sont pas respectées, les questions risquent de ne pas paraître dans notre revue ou de prendre du retard.**

LOGICIEL

# Généatique

Interface conviviale

Nombreuses cartes

Recherche sur Internet

Accès rapide aux fonctions

200 modèles d'arbres

Impression grand format

Votre généalogie en sécurité



**VOTRE ASSOCIATION VOUS PERMET DE BÉNÉFICIER D'UN TARIF PRÉFÉRENTIEL**

**89 €**

**au lieu de 109 €**  
sur la version prestige

- Illimité en nombre de personnes
- licence 1 personne
- Inclut Généatique mobile
- Assistance mail gratuite
- Paiement en 3 fois sans frais

**CONTACTEZ-NOUS AU 01 34 39 12 12**  
**ou [fr@cdip.com](mailto:fr@cdip.com)**  
**OU [WWW.GENEATIQUE.COM/ASSO](http://WWW.GENEATIQUE.COM/ASSO)**